

Votre inscription sera validée par l'administration, une fois le paiement enregistré et les pièces justificatives déposées sur le service numérique (PJ Web). N'oubliez pas de joindre le récapitulatif détaillé de votre inscription que vous avez téléchargé à la fin de votre connexion.

Les documents rédigés en langue étrangère doivent être traduits en français.

<b>PREMIERE INSCRIPTION A CY TECH</b>
<input type="checkbox"/> Copie d'une pièce d'identité en cours de validité recto verso : Carte d'identité Nationale ou passeport.
<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité en couleur conforme aux normes officielles ( <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619</a> ) ; il faut indiquer NOM et Prénom dans le nom du fichier.
<input type="checkbox"/> Copie du livret de famille ( <b>pages des parents et celle de l'étudiant</b> ) ou un extrait d'acte de naissance.
<input type="checkbox"/> <b>Si vous êtes né à l'étranger</b> : un extrait d'acte de naissance en langue originale <u>ET</u> traduit en français ou en anglais par un traducteur assermenté.
<input type="checkbox"/> Copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) : <b>OBLIGATOIRE pour les étudiants français de moins de 25 ans</b> , y compris les étudiants naturalisés. ATTENTION, la non production du certificat JDC rend impossible la délivrance du diplôme. <input type="checkbox"/> A défaut, veuillez déposer l'Attestation de Recensement ou le certificat d'exemption.
<input type="checkbox"/> Attestation d'admission (PARCOURSUP, ECANDIDAT, ...)
<input type="checkbox"/> Copie du relevé de notes officiel du baccalauréat, comportant le numéro Identifiant National Etudiant : N° INES /INE / BEA* (facultatif pour les inscriptions Mastères Spécialisés). Consultez votre relevé de notes du Bac. En haut à droite, doit figurer un numéro sous l'appellation BEA (10 caractères+1clé, par ex : 1234567890G). Tout(e) étudiant(e) ayant pris une inscription dans une université française depuis 1995 dispose obligatoirement d'un N° INE. S'il ne figure pas sur la carte d'étudiant(e), l'intéressé(e) doit le demander à son établissement d'origine avant de s'inscrire à l'Université. <input type="checkbox"/> <b>Pour les étudiants étrangers</b> : copie du diplôme équivalent au baccalauréat.
<input type="checkbox"/> L'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie étudiante Campus (CVEC) fournie par le CROUS.
<input type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile de l'intéressé.
<input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur d'adhésion au règlement des études et au règlement intérieur pour les inscriptions en ING1, ING2, et ING3.
<b>Pour les étudiants ayant intégré l'enseignement supérieur après le baccalauréat</b> <input type="checkbox"/> Copie du/des diplôme(s) ou attestation(s) de réussite obtenu(s) depuis le baccalauréat ( <b>excepté pour les inscriptions en Pré-ING1 et en BACHELOR</b> ). <input type="checkbox"/> Et/ou pour les inscriptions en ING1, une attestation CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles). <input type="checkbox"/> Copie du certificat de scolarité du dernier établissement d'inscription de l'intéressé. <input type="checkbox"/> Lettre d'admission.
<b>REINSCRIPTION A CY TECH</b>
<input type="checkbox"/> Attestation d'acquiescement Contribution Vie étudiante Campus (CVEC).
<input type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile de l'intéressé.
<input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur d'adhésion au règlement des études et au règlement intérieur pour les inscriptions en ING1, ING2, et ING3.
<b>Si vous ne l'avez pas remis en 2020-2021</b> <input type="checkbox"/> Copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) : OBLIGATOIRE pour les étudiants français de moins de 25 ans, y compris les étudiants naturalisés. ATTENTION, la non production du certificat JDC rend impossible la délivrance du diplôme.
<b>CAS PARTICULIERS</b>
<input type="checkbox"/> <b>Pour les boursiers</b> : notification conditionnelle de la bourse du CROUS pour l'année universitaire pour laquelle l'intéressé procède à son inscription (excepté pour les inscriptions en Mastères Spécialisés).
<input type="checkbox"/> Copie du contrat d'apprentissage ou du contrat de professionnalisation si disponible au moment de l'inscription.